

PROCÈS-VERBAL d'une réunion ordinaire du **Conseil d'établissement** de l'école primaire des Explorateurs (205, rue Désiré-Juneau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier), tenue le **3 octobre 2024**, à 18 h 30, à laquelle ont participé :

Les représentants des parents :

- M^{mes} Mariève Allard, Andrée-Anne Dubois, Allison Fortier et Stéphanie L'Heureux ainsi que M. Éric Pelletier

Les représentantes des enseignants :

- M^{mes} Marie-Michèle Godbout, Joëlle Lavoie-Landry et Roxanne Rinfret-Bernier

Les représentantes du personnel de soutien :

- M^{mes} Anne-Marie Gauthier et Roxanne Thibault-Dufour

Autres présences :

- M^{mes} Vicky Caron, Chloé Simard et Francine Toupin en tant que parents substitués n'ayant pas le droit de vote lors de la rencontre
- M^{me} Nathalie Laprade (membre de la communauté) et M. Martin Savard (directeur) sont également présents.

Absences :

- M^{mes} Annie Dussault et Geneviève Gauthier-Ferland (parents substitués)

1. Ouverture de l'assemblée

M. Martin Savard déclare la séance officiellement ouverte à 18 h 30 et souhaite la bienvenue aux gens présents. Chaque membre se présente rapidement par la suite.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un point à l'ordre du jour par M^{me} Roxanne Thibault-Dufour : point 15.1 Tarification des journées pédagogiques.

CÉ-2024-2025-01

Il est proposé par M^{me} Marie-Michèle Godbout que l'ordre du jour soit adopté suite à l'ajout demandé.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du jeudi 6 juin 2024

CÉ-2024-2025-02

Il est proposé par M^{me} Andrée-Anne Dubois que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal

M. Martin Savard fait les suivis du procès-verbal de la réunion du jeudi 6 juin 2024 :

- En 2023, le rodéo a généré des profits de 6 300 \$. Tandis qu'en 2024, 7 600 \$ ont été amassés.
- Les résultats du sondage, concernant le fonctionnement du CÉ, sont en général satisfaisants.
- M. Martin Savard mentionne que le projet « Buyonik » n'est pas accepté.

5. Droit de parole au public

Un parent s'est présenté à la rencontre, mais n'a pas demandé le droit de parole.

6. Élection au poste de président(e)

M. Martin Savard explique de quelle façon se dérouleront les élections aux postes de président, de vice-président, de secrétaire et de trésorier du conseil d'établissement.

Durant la période de mise en candidature, M^{me} Stéphanie L'Heureux se propose au poste de présidente du CÉ pour la prochaine année scolaire. Elle est élue.

7. Élection au poste de vice-président(e)

Durant la période de mise en candidature, M. Éric Pelletier se propose au poste de vice-président du CÉ pour la prochaine année scolaire. Il est élu.

8. Élection au poste de secrétaire

Durant la période de mise en candidature, M^{me} Anne-Marie Gauthier se propose au poste de secrétaire du CÉ pour la prochaine année scolaire. Elle est élue.

9. Élection au poste de trésorier / trésorière

Durant la période de mise en candidature, M^{me} Andrée-Anne Dubois se propose au poste de trésorière du CÉ pour la prochaine année scolaire. Elle est élue.

CÉ-2024-2025-03

M^{me} Joëlle Lavoie-Landry propose que les 4 personnes nommées ci-haut soient élues aux postes de présidente, de vice-président, de secrétaire et de trésorière du CÉ pour l'année scolaire 2024-2025.

Proposition adoptée à l'unanimité

10. Établissement du calendrier des rencontres

Monsieur Martin Savard dépose le calendrier des réunions du CÉ pour l'année scolaire 2024-2025.

M^{me} Mariève Allard propose l'adoption du calendrier des réunions tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

11. Établissement des règles de régie interne

Monsieur Martin Savard fait le survol du document *Règles de régie interne*. Il met l'accent sur les points suivants :

- « 5.3.1 » : Le quorum est respecté si la majorité des membres sont présents et que la moitié des membres parents sont présents.
- « 6.2 » : Tout membre peut faire inscrire un point en s'adressant au directeur ou à la présidence au moins quatorze (14) jours avant la séance. Le sujet doit être suffisamment précis et si le point est amené pour décision, un projet de résolution est soumis avec la demande.
- « 9.5.2 » : Un vote secret peut être demandé, et ce, par n'importe quel membre du CÉ.
- « 9.5.5 » : La présidente peut utiliser sa voix prépondérante dans un cas où il y aurait égalité des voix.
- « 8.4 » : Lorsque la chose est possible, le président apporte une réponse à la question et invite un membre ou le directeur à répondre à la question. Dans le cas contraire, le directeur prend note de la question et une réponse est transmise dès que possible.
- « 9.1 » : Seuls les membres ayant le droit de vote et le directeur peuvent prendre part aux délibérations. Toutefois, un membre du personnel de direction ou une personne ressource peut être autorisé par le président à fournir l'information ou à répondre aux questions.
- « 9.5.2 » : Sur demande d'un membre, le Conseil peut également décider de tenir un vote secret. Nonobstant ce qui précède, l'élection du président, du vice-président, du secrétaire et du trésorier se déroule au scrutin secret.
- « 10.5 » : Demande de vote (voir le document pour lire le texte en entier)
- « 11 » : Décorum (voir le document pour lire le texte en entier)
- « 12 » : Pouvoirs et devoirs de la présidente (voir le document pour lire le texte en entier)

M^{me} Stéphanie L'Heureux propose que le document *Règles de régie interne* soit adopté tel que déposé

Proposition adoptée à l'unanimité

12. Sorties éducatives

Monsieur Martin Savard parcourt le document des sorties éducatives déposé par la direction. Il s'assure avec les membres que les projets d'activités et/ou de sorties respectent les critères votés par les membres du conseil en novembre 2022. De plus, il explique la raison d'être du projet plein air vu l'enjeu de la disponibilité des gymnases versus le nombre de groupes dans l'école. Certaines questions sont soulevées durant sa présentation. De ce fait, M. Martin Savard propose que les membres notent leurs questions afin que nous en discutons lors d'une prochaine rencontre en vue de l'an prochain.

CÉ-2024-2025-06

Il a été proposé par M^{me} Allison Fortier que le document déposé soit adopté tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

13. Responsable des levées de fonds (O.P.P.)

Monsieur Martin Savard mentionne que depuis plusieurs années, les membres du CÉ ont délégué le mandat des levées de fonds à l'organisation de participation de parents.

CÉ-2024-2025-07

Il est proposé par M^{me} Roxanne Thibault-Dufour que le mandat des levées de fonds demeure la responsabilité des membres de l'O.P.P. et qu'un suivi des démarches des membres de cette organisation soit fait lors des séances du conseil d'établissement.

Proposition adoptée à l'unanimité

14. Levées de fonds (campagnes et objectifs)

Monsieur Martin Savard mentionne que les trois campagnes de financement faites en 2023-2024 pourraient être reconduites pour 2024-2025; c'est-à-dire la vente de desserts de Noël, le course-o-thon ainsi que le service de bar au rodéo de Sainte-Catherine.

M^{me} Nathalie Laprade confirme que le rodéo est une levée de fonds acquise.

CÉ-2024-2025-08

Monsieur Éric Pelletier propose ce qui a été mentionné ci-haut.

Proposition adoptée à l'unanimité

15. Mesure « À l'école, on bouge! »

Monsieur Martin Savard mentionne que ce programme est une obligation ministérielle dont le but premier est de faire bouger les élèves un minimum de 60 minutes par jour. M. Pierre-Luc Dumais, enseignant en éducation physique et aide à la direction, est l'employé en charge de cette mesure. Le comité est formé des membres suivants : Patrick Poulin, Jean-Christophe Breton, Danyel Paquet, Élisabeth Vallières et Roxanne Thibault-Dufour. Deux rencontres ont eu lieu jusqu'à présent. Les activités des mois d'octobre et novembre ont été statuées par le comité.

15.1 Tarification des journées pédagogiques

M^{me} Roxanne Thibault-Dufour mentionne que le ministère suggère une augmentation du tarif concernant les journées pédagogiques. Celui-ci passe de 15,75 \$ à 16,20 \$. Toutefois, cette dernière propose de fixer le tarif à 16 \$ à compter du mois d'août 2025.

CÉ-2024-2025-09

M^{me} Roxanne Thibault-Dufour propose l'adoption d'une augmentation de tarif selon la proposition mentionnée ci-haut.

Proposition adoptée à l'unanimité

16. Formation des membres du conseil d'établissement

Monsieur Martin Savard mentionne aux nouveaux membres que des capsules de formation sont disponibles sur le site du gouvernement et qu'ils doivent les visionner. Elles permettent de comprendre le fonctionnement d'un conseil d'établissement.

17. Dénonciation d'intérêt des membres

Monsieur Martin Savard explique que tout membre qui aurait des intérêts personnels qui pourraient le mettre en conflit par rapport à son rôle au sein du CÉ doit lui remettre le formulaire prévu à cet effet.

18. Budget de fonctionnement du CÉ

M. Martin Savard mentionne que le budget de départ du conseil d'établissement provient du centre de services scolaire et qu'il est établi en fonction du nombre de membres votants. Pour l'année 2024-2025, le budget est fixé à 855 \$. Il y a un surplus de 494 \$ des années passées. Le budget total pour l'année en cours est donc de 1349 \$. Il termine en mentionnant aussi que la responsable de la trésorerie tiendra un registre des dépenses tout au cours de l'année.

19. Informations de la direction

a) Clientèle 2024-2025 :

Suite au dénombrement scolaire tenu le 30 septembre dernier, le détail des élèves inscrits est de :

Degrés	Nombre d'élèves
Maternelle 4ans	17
Maternelle 5ans	71
1 ^{re} année	83
2 ^e année	80
3 ^e année	87
4 ^e année	76
5 ^e année	86
6 ^e année	68
Total :	568

En comptant les codes EHDAA de certains élèves, l'école compte 572 élèves reconnus par le MEES pour un total de 27 classes.

b) Implication des parents dans les différents comités :

L'école pourra encore compter sur l'implication de nombreux parents. Les différents comités de parents regroupent :

Organisation de participation des parents	23 parents
Bibliothèque	13 parents
Conseil d'établissement	10 parents

c) Inscriptions aux activités parascolaires - session automne 2024 :

Encore cette année, différentes activités parascolaires peuvent être vécues par les élèves selon leur niveau. Voici les activités offertes pour l'automne 2024 :

Maternelle : Multisports offert par Objectif forme (20 élèves inscrits)

1^{re} cycle : Multisports offert par Objectif forme (20 élèves inscrits)

1^{re} à 4^e année : Aquarelle (51 élèves répartis dans 4 groupes)

2^e année à 6^e année : Équitation (48 élèves inscrits répartis dans 3 groupes)

3^e année à 6^e année : Vélo de montagne (28 élèves inscrits)

d) Éclairs de génie :

Il s'agit d'un projet offert depuis 2022-2023 aux élèves de 5^e et 6^e année qui se démarquent tant du côté des résultats scolaires que du comportement. Ce projet permet de récompenser « l'élite » qui est souvent oubliée dans le milieu scolaire. Différentes activités seront vécues à chaque mois sous divers thèmes. Des compétitions amicales du style *Génies en herbe* seront animées par la direction pour mettre à l'épreuve leurs multiples connaissances. Les 16 élèves s'affronteront au moyen de plusieurs jeux afin de déterminer l'équipe championne en fin d'année.

e) Club de robotique :

Il s'agit d'un nouveau projet offert à compter de cette année aux élèves de 4^e année qui se démarquent tant du côté des résultats scolaires que du comportement. Ce projet permet de récompenser « l'élite » qui est souvent oubliée dans le milieu scolaire. Différents projets de robotique seront vécus durant l'année. Les 12 élèves s'affronteront durant l'année au moyen de plusieurs défis de programmation pour mettre à l'épreuve leurs multiples connaissances et leur débrouillardise. L'équipe championne sera couronnée au terme de ces épreuves.

20. **Parole aux représentantes du personnel de soutien**

M^{me} Roxanne Thibault-Dufour mentionne qu'il manque toujours d'éducatrices au service de garde. Plus précisément, deux le midi et deux le soir.

21. Parole au membre de la communauté

M^{me} Nathalie Laprade partage les informations suivantes :

- Nouveau rôle d'évaluation en janvier 2025 augmentation à prévoir de 20 à 30%
- Festival pour le 200^e fut une déception
- Activités à venir à la fin octobre
- Passerelle piétonnière souhaitée dans le nouveau développement menant à la rue de l'Osmonde
- Sondage sur les infrastructures convoitées par les citoyens : 72 % en faveur d'une piscine et 42 % en faveur d'un aréna
- Trois terrains ont été « donnés » par la Ville pour la construction de l'école secondaire. Selon les plans, un terrain de soccer serait envisagé.

22. Parole au représentant du comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontre à ce jour.

23. Parole au responsable de la trésorerie

Il y aura réévaluation du budget lors de la prochaine rencontre.

24. Levée de l'assemblée

CÉ-2024-2025-10

Il est proposé par M^{me} Allison Fortier que la rencontre soit levée à 20 h 55.

Proposition adoptée à l'unanimité



Martin Savard
Directeur



Stéphanie L'Heureux
Présidente